

Du dépôt à l'achèvement, quelles sont les étapes de mon dossier ? Quel est le parcours de mon dossier ?



Mairie de Durtal, 3 rue de la Mairie BP 10017 49430 Durtal 02 41 76 30 24 urbanisme@ville-durtal.fr



## Le service urbanisme est à votre disposition...

pour obtenir des informations générales concernant un terrain (occupation, construction, division, faisabilité d'un projet), une aide au montage de dossiers, des conseils en matière de réglementation d'urbanisme...

## Du lundi au vendredi:

- **Libre accès** les matins et les après-midis (lundi, mardi, jeudi et vendredi (8h ->12h; 13h15 ->17h) (Tél.: 02.51.76.30.24 email : urbanisme@ville-durtal.fr)
- Communauté de communes Anjou, Loir et Sarthe / 02 41 37 56 89 ou courriel : urbanisme@ccals.fr

Mairie de Durtal, 3 rue de la Mairie BP 10017 49430 Durtal 02 41 76 30 24 urbanisme@ville-durtal.fr